

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 novembre 2012

FINANCEMENT SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2013 - (N° 415)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 138

présenté par

M. Tian, M. Hetzel et Mme Le Callennec

ARTICLE 43

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet article apporte une mauvaise réponse à un vrai sujet, à savoir une réponse financière alors que la priorité devrait être à l'information et à l'éducation à la sexualité et à l'accompagnement des personnes en difficultés.

Le rapport Igas de 2009 ne préconise pas une prise en charge à 100 % mais recommande une amélioration de l'information et de la communication notamment en direction des publics précaires.

Cet article va conduire à une banalisation de l'IVG alors qu'elle doit rester, dans l'intérêt même des femmes, une solution ultime.